

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit mai à dix heures, le conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle, légalement convoqué, s'est réuni à VILLERS-LES-NANCY, 2 allée Pelletier Doisy sous la présidence de Monsieur Daniel MATERGIA.

Mme Viviane PLANCHAIS a été désignée secrétaire de séance.

	Collège des collectivités affiliées	Collège spécifique des collectivités non affiliées
Nombre de membres	24	NON CONVOQUE
Nombre de membres présents	10	NON CONVOQUE
Nombre de procurations	6	NON CONVOQUE
Nombre de suffrages exprimés	16	NON CONVOQUE

Etaient présents

Monsieur Daniel MATERGIA
Monsieur Pierre BOILEAU
Monsieur Alde HARMAND
Monsieur Henry LEMOINE
Monsieur Claude GRAUFFEL
Monsieur Jean-Jacques PIERRET
Madame Viviane PLANCHAIS
Monsieur François DIETSCH
Monsieur Eric PENSALFINI
Monsieur Bernard BERTELLE

Ont donné procuration

Madame Rose-Marie FALQUE à Monsieur Pierre BOILEAU
Monsieur Luc BINSINGER à Monsieur Henry LEMOINE
Madame Catherine PAILLARD à Monsieur François DIETSCH
Monsieur Didier JACQUOT-HECK à Monsieur Claude GRAUFFEL
Monsieur Valentin DETHOU à Monsieur Jean-Jacques PIERRET
Monsieur Bertrand MASSON à Monsieur Daniel MATERGIA

Etaient excusés

Monsieur Christophe SONREL
Monsieur Philippe ARNOULD
Monsieur Jean-Marc FOURNEL
Monsieur David GARLAND
Monsieur Serge DE CARLI
Madame Martine BOCOUM
Madame Blandine SOUVAY
Monsieur Yannick HELLAK

En application de l'article 26 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié, y assistait également :

- Monsieur Alain FAIVRE, Directeur
- Madame Dorothee DA SILVA, Payeur départemental

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 MAI 2026
POINT A L'ORDRE DU JOUR :**

**CDG 26/28 – MISSIONS SUPPORTS – POLE RESSOURCES & DEVELOPPEMENT –
SERVICE AFFAIRES GENERALES - CONTRATS, CONVENTIONS ET MARCHES PASSES
DANS LE CADRE DE LA DELEGATION ATTRIBUEE AU PRESIDENT**

Monsieur le Président rend compte à l'assemblée des contrats, des conventions, des avenants et des marchés publics qu'il a signés dans le cadre de la délégation qui lui a été donnée par le conseil d'administration, conformément aux dispositions combinées des articles 27 et 28 du décret n°85-643 du 26 juin 1985, en ce qui concerne :

UNITE EMPLOI ET PROSPECTION DES TALENTS

Conventions de mise à disposition d'agents intérimaires signées avec :

COLLECTIVITE	DATE SIGNATURE
GOVILLER	08/04/2026
GRAND FAILLY	06/04/2026
Syndicat mixte du Grand Toulous	26/03/2026
NEUVILLER SUR MOSELLE	26/03/2026
NEUVES MAISONS	24/03/2026
MAZERULLES	24/03/2026
SAINT JEAN LES LONGUYON	17/02/2026
MONT LE VIGNOBLE	11/02/2026
FONTENOY LA JOUTE	10/02/2026
VIVIERS SUR CHIERS	03/02/2026
CHENEVIÈRES	23/01/2026
CIREY SUR VEZOUZE	13/01/2026
CONS LA GRANDVILLE	27/12/2026

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration décident, à l'unanimité, d'approuver les contrats, les conventions, les avenants et les marchés publics signés dans le cadre de la délégation attribuée au président.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

**Pour extrait conforme,
Le Président,**



**Daniel MATERGIA
Maire de SANCY**

